



05

### PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE - DSN

Date limite pour la télédéclaration DSN de juin 2023 et le télépaiement (entreprises de 50 salariés ou plus).

10

### PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE – PASRAU

Date limite pour la télédéclaration PASRAU (revenus de remplacement) de juin 2023 et le télépaiement (paiement mensuel).

12

### ENTREPRISES SOUMISES À LA TVA

- Date limite de dépôt de la DES (déclaration européenne de services) pour les opérations intracommunautaires réalisées en juin 2023.

- Date limite de dépôt de l'état récapitulatif des clients pour les opérations intracommunautaires réalisées en juin 2023.

17

### TVA RÉGIME SIMPLIFIÉ

Entre les 17 et 24 juillet 2023 : télépaiement de l'acompte semestriel RSI de juillet 2023 à la date limite figurant dans votre espace professionnel.

### TVA RÉGIME NORMAL D'IMPOSITION

Entre les 17 et 24 juillet 2023, dépôt et paiement de la déclaration mensuelle ou trimestrielle de TVA à la date figurant dans votre espace professionnel.

### SOCIÉTÉS SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Date limite de télépaiement du solde de l'impôt sur les sociétés (IS) et de la contribution sociale sur l'IS de 3,3 %, à l'aide du relevé de solde n° 2572, si votre exercice est clos le 31 mars 2023.

### PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE DSN

Date limite pour la télédéclaration DSN de juin 2023 (entreprises de moins de 50 salariés) et le télépaiement (paiement mensuel et option de paiement trimestriel).

### TAXE SUR LES CONVENTIONS D'ASSURANCES

Dépôt de la déclaration n° 2787 et paiement au service des impôts des entreprises de la taxe due au titre des primes émises, des conventions conclues et des sommes échues au cours du mois de juin 2023. Les montants dus supérieurs à 1 500 € doivent être payés par virement direct à la Banque de France.

### PRÉLÈVEMENT ET RETENUES À LA SOURCE SUR LES RCM

Date limite de :

- dépôt de la déclaration de retenue à la source sur les revenus des obligations et autres titres d'emprunt négociables relative au mois de juin 2023 (déclaration n° 2753) ;

- dépôt de la déclaration relative au mois de juin 2023 concernant les prélèvements et retenues à la source sur les revenus de capitaux mobiliers (déclaration n° 2777)

### TAXE SUR LES SALAIRES

Date limite de télépaiement de la taxe concernant les salaires payés en juin (redevables mensuels) ou les salaires payés au cours du 2ème trimestre (redevables trimestriels) à l'aide du relevé de versement provisionnel n° 2501.

25

### TAXE INTÉRIEURE DE CONSOMMATION (TIC)

Date limite de dépôt de la déclaration n°2040-TIC mensuelle ou trimestrielle pour la TICFE, trimestrielle pour la TICGN et trimestrielle des redevables de TICC en rythme trimestriel.

31

### ENTREPRISES DONT L'EXERCICE EST CLOS LE 30 AVRIL 2023

Date limite de souscription de :

- la déclaration de résultats n° 2065 et ses annexes (impôt sur les sociétés) - délai supplémentaire de 15 jours calendaires accordé aux utilisateurs des téléprocédures ;
- la déclaration de retenue à la source n° 2754 pour les entreprises étrangères exploitant un établissement stable en France ;
- la télédéclaration annuelle n° CA12 E (TVA - régime simplifié).

### TVA FRANCHISE EN BASE

Date limite d'option pour le paiement de la TVA à partir du 1er juillet 2023 pour les entreprises bénéficiant de la franchise en base (article 293 F du CGI).

AUCAP



EXPERTISE COMPTABLE